

# Veille du 31 mars 2019

## 66 – Pyrénées-Orientales

### Arrêtés espèces protégées

**Rejet : Projet photovoltaïque - Mas de Jau, LANGA - 18/12/2018** [PDF](#)

*rejet justifié entre autres par un impact sur la biodiversité disproportionné par rapport aux bénéfices apportés par le projet et par le manque de démarche d'évitement.*

**Canet-En-Roussillon - ZAC Regals - Mairie, CANET-EN-ROUSSILLON - 24/01/2019**

*9 espèces dont les 2 Psammodromes. Compensation sur 12 ha (ouverture du milieu, etc).*

### Consultations publiques en ligne

**bassin Rhône-Méditerranée**, du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019 [lien](#)

### Avis d'enquêtes publiques

**Permis de construire une centrale solaire au sol**, du 20 mars 2019 au 19 avril 2019, LANSAC  
*cf. avis d'AE ci-dessous*

**Parc animalier**, du 3 avril 2019 au 3 mai 2019, CASES-DE-PENE

**Contournement sud par la rd 22b**, du 8 avril 2019 au 26 avril 2019, CABESTANY

### Avis de l'Autorité environnementale

NOUVEAU :

**Création d'un parc photovoltaïque au sol**, LANSAC, le 11/12/2018 [PDF](#)

*9 ha sur ancienne carrière. Traquet oreillard et Monticole de roche nicheurs, territoire de chasse de l'Aigle de Bonelli. Psammodrome d'Edwards. Evaluation des impacts peu clairs. Dossier de dérogation espèces protégées probablement nécessaire.*

**Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU)**, CERBERE, le 24/01/2019

*6 ha d'urbanisation sur pelouses et garrigues. Pas de détails sur les enjeux et impacts.*

**Projet de création et d'extension du port**, SAINTE-MARIE-LA-MER, le 07/02/2019 [PDF](#)

*20 ha de milieux naturels impactés, dont 7 ha de prés salés. Compensation sous-dimensionnée (12 ha immédiatement au sud).*

**Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Perpignan Méditerranée Métropole, PERPIGNAN, le 21/02/2019** [PDF](#)

**Création du parc photovoltaïque au sol du Pic Carbonell, ESPIRA-DE-L'AGLY, le 22/02/2019**  
*pas d'avis donné*

**Parc éolien, PASSA, le 21/03/2019** [PDF](#)

*6 éoliennes de 132 à 152 m, dans une mosaïque de cultures et milieux naturels. "le passage d'un enjeu fort sur l'avifaune à des impacts bruts négligeables n'est pas argumenté". Mesure de bridage insuffisante. Demande de dérogation espèces protégées en cours, examen du CNPN à suivre. Volet faune jugé globalement insuffisant par la MRAE malgré des compléments apportés en 2018.*

POUR RAPPEL :

**Projet d'aménagement d'un village vacances à thème, PERPIGNAN, le 05/04/2018** [PDF](#)

*14 ha d'urbanisation autour de Château Roussillon. Enjeux notamment sur le Psammodrome d'Edwards. Etude incomplète, notamment démarche ERC mal définie.*

**Autorisation d'exploiter une centrale solaire, FONT-ROMEUE-ODEILLA-VIA - le 07/05/2018**  
*pas d'avis donné.*

**Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) valant schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Pyrénées-Cerdagne - le 31/05/2018** [PDF](#)

*160 ha d'urbanisation prévu sur 20 ans. Cet avis est en fait un cadrage préalable à un projet ultérieur de PLU réellement détaillé.*

**Aménagement de la ZAC golfique, VILLENEUVE-DE-LA-RAHO - le 29/06/2018** [PDF](#)

*150 ha d'espaces agricoles et naturels !!! Peu de détails sur les enjeux hormis la présence de zones humides et mares temporaires. Prise en compte insuffisante des espèces protégées.*

**Mise en compatibilité par déclaration de projet du plan d'occupation des sols (POS),**

**MARQUIXANES, le 03/08/2018** [PDF](#)

*Ajout d'un projet photovoltaïque de 2 ha sur paturages.*

**Création d'un parc photovoltaïque au sol, ILLE-SUR-TET, le 06/08/2018** [PDF](#)

*13 ha sur pelouses et matorral. Prospections insuffisantes. Projet non compatible avec le SCOT. Enjeux multiples. Impact sur l'unique station française de l'Orcanette jaune !*

**Construction du lotissement les Massardes II, SAINT-CYPRIEN, le 25/08/2018** [PDF](#)

*2 ha d'urbanisation vers le nord-ouest. Etude naturaliste insuffisante.*

**Aménagement d'un village de vacances, PERPIGNAN, le 04/10/2018** [PDF](#)

*réactualisation de l'étude déjà évaluée (cf. ci-dessous).*

**Modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU), ESTAGEL, le 04/10/2018**

*pas d'avis donné*

**Création d'une centrale photovoltaïque au sol**, MARQUIXANES, le 22/10/2018 [PDF](#)  
*2 ha sur des paturages (estives). avis négatif en raison d'une absence de procédure d'évitement.*

**Déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU)**, ILLE-SUR-TET, le 19/11/2018  
*pas d'avis donné*